

# Les **avantages économiques** d'un monde de gratuité et de partage

Pour commencer, le recensement des ressources permettra la répartition équitable et le juste usage **dans le respect de notre écosystème**. Afin de ne pas prélever plus que ce que la planète peut produire, et éviter le gaspillage.

L'informatique permettrait de gérer facilement les ressources, **les besoins** de chaque commune, région, nation. Il en est de même avec la **répartition de l'activité** commune pour un monde plus qualitatif que quantitatif.

Par ailleurs, dans **une société du partage**, il n'y a pas de concurrence commerciale. Ainsi, ceux qui partagent le même secteur d'activité sont **libres de coopérer**. La fin de la concurrence permettra l'organisation, la collaboration et l'évolution de chaque secteur d'activité.

De plus, l'un des plus grands avantages économiques sera sans doute la fin du gaspillage. En effet, avec la fin de la surconsommation de masse engendrée par le système marchand, il y aura une baisse très importante de la **consommation des ressources**.

D'autre part, la fin de l'obsolescence programmée permettra de générer beaucoup moins de déchets. Et la conception des objets sera repensée pour qu'ils soient recyclables, adaptables ou à **longue durée de vie**.

Enfin, le partage des ressources veillera à **l'équilibre et l'équité globale**.

